

CARTOGRAPHIE TRANSITIONS PRO

NOS PARTENAIRES



**CAP
EMPLOI**
Handicap, recrutement & maintien

Mission Locale
GUADELOUPE



pôle emploi



Mandaté par
FRANCE
compétences

AKTO
L'humain au cœur des services

L'Europe
s'engage
en Guadeloupe
avec le FSE



aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

PCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

ConstructyS
Votre partenaire compétences



"Les obstacles sont ces choses effrayantes que vous apercevez lorsque vous détournez les yeux de vos objectifs."

Henry Ford

CONTACTEZ-NOUS



+590 321 033



accueil@transitionspro-guadeloupe.fr



39 Rue F. Forest - Imm Orlando
lot 45 - 1er étage - ZI de jarry
97122 BAIE - MAHAULT



www.transitionspro-guadeloupe.fr



PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS

PRO Guadeloupe

Transitions Pro est une structure paritaire, dirigée par les Partenaires Sociaux qui s'engagent en faveur du développement des compétences, de la transition professionnelle et plus généralement en faveur de l'emploi dans les territoires.

4 BONNES RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE !

Tout ce qui nous intéresse, c'est votre projet

En tant qu'association loi 1901, à but non lucratif, Transitions Pro est un réseau national composé de 18 structures, entièrement voué à votre projet de reconversion professionnelle.

Nous sommes le seul organisme habilité à financer les reconversions

professionnelles des salariés du privé

Nos missions nous ont été attribuées par l'État (agrément du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'insertion) qui alloue à chaque région un budget annuel pour financer les projets de reconversion professionnelle des salariés du privé.

Notre domaine d'expertise, on le maîtrise depuis 1983

Vous avez certainement entendu parler des Fongecif ? Eh bien c'était nous avant de changer de nom le 1er janvier 2020.

NOS MISSIONS

Notre équipe :

- Identifie les besoins en matière d'emploi et de compétences dans sa région
- Développe des partenariats avec l'ensemble des acteurs territoriaux en charge de l'emploi et du développement des compétences
- Informe et accompagne les salariés vers les partenaires territoriaux, (CEP, organismes de formation, Pôle Emploi, Apec...)
- Instruit les demandes, finance et suit les projets de transition professionnelle au regard de la réalité socio-économique du territoire
- Contrôle la qualité des formations dispensées.

NOS DISPOSITIFS

CPF-PTP

Le Projet de Transition Professionnelle permet aux salariés de s'absenter de leur poste et de suivre une formation certifiante pour changer de métier ou de profession. Cette formation peut être réalisée sur ou en dehors du temps de travail.

Démissionnaires

permet aux personnes en activité et voulant changer de métier ou créer/reprendre une entreprise, de concrétiser leur projet, tout en étant indemnisées par Pôle Emploi. Le dispositif démissionnaire est un processus, un enchaînement d'actions à réaliser dans l'ordre et dans un certain délai **avant de démissionner**.

La certification CléA,

une reconnaissance officielle de la valeur professionnelle

Le certificat professionnel CléA a été créé pour les salariés et demandeurs d'emploi, qui sont peu ou pas qualifiés, mais possèdent des connaissances de base et des compétences.

V.A.E

est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle

Transitions Collectives,

visent à favoriser la mobilité professionnelle des salariés, en particulier intersectorielle, et les reconversions à l'échelle d'un territoire. Il permet aux salariés dont l'emploi est fragilisé de se reconvertir dans un cadre sécurisé vers un emploi porteur.